

Le Droit face aux ondes électromagnétiques

*LexisNexis publie un ouvrage entièrement dédié aux ondes électromagnétiques.
L'auteur, Olivier Cachard expose les solutions juridiques pour s'en protéger.*

Portables, ordinateurs, antennes relais s'inscrivent chaque jour un peu plus dans notre quotidien. Ces outils high tech émettent des ondes électromagnétiques de différentes puissances et suscitent des interrogations concernant leurs impacts sur notre santé.

Suite à ces inquiétudes grandissantes la loi du 9 février 2015, dite « loi Abeille », marque une étape décisive concernant les réponses juridiques liées à l'exposition aux ondes électromagnétiques.

Destiné aux avocats, aux décideurs politiques, aux médecins, au milieu associatif, et au grand public, cet ouvrage a pour ambition de présenter de façon concise les questions juridiques à la lumière des données scientifiques et techniques.

« La difficulté ici est que les technologies recourant aux champs électromagnétiques évoluent très rapidement, avant même que les effets sur la santé et l'environnement aient pu être suffisamment investigués et éprouvés par la science ; ce qui explique de fait que la législation et le droit ne puissent s'adapter en temps réel. », annonce l'auteur Olivier Cachard au début de son ouvrage.

Cette première étude est essentielle à la bonne compréhension du contentieux lié aux effets néfastes des ondes électromagnétiques.



Loi Abeille

Déposée à l'Assemblée nationale le 11 décembre 2013 par Laurence ABEILLE, la présente proposition de loi a pour objet de répondre aux inquiétudes suscitées par l'exposition aux ondes électromagnétiques, en proposant des solutions qui, sans freiner le développement de nouvelles technologies, cherchent à **concilier les enjeux économiques, environnementaux et sociaux.**

A propos de l'auteur

Agrégé des Facultés de droit, **Olivier Cachard** est professeur à l'Université de Lorraine. Doyen honoraire de la Faculté de droit de Nancy, il est membre de l'Institut François Génys, et de l'Académie Lorraine des Sciences. Il a été invité dans de nombreuses universités étrangères. Il est avocat à la cour d'appel de Metz.

À propos de LexisNexis® en France – www.lexisnexus.fr

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis 360®, la gamme Poly, JurisClasseur, D.O,...

LexisNexis, classée 2ème entreprise en France où il fait bon travailler. Suite à sa participation à la plus grande enquête européenne sur la motivation au travail, LexisNexis, est lauréat du label « **HappyAtWork** » dans la catégorie Entreprises de 250 à 5 000 employés.

Pour plus d'informations :

Twitter : [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) – Facebook : LexisNexis France – LinkedIn : [@LexisNexis France](https://www.linkedin.com/company/lexisnexus-france/) – Revue digitale Tendence Droit : <http://www.tendancedroit.fr/>